

AVIS PUBLIC**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION****AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 904-08
MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION
ARCHITECTURALE N° 904**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors de la séance tenue le 10 octobre 2023, le conseil municipal de la Ville de Delson a adopté le projet de règlement n° 904-08 modifiant le règlement sur le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 904.
2. Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le mardi 14 novembre 2023 à 19 h dans la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 50, rue Sainte-Thérèse à Delson. Au cours de cette assemblée, le maire ou toute autre personne désignée par celui-ci expliquera le projet de règlement et entendra les personnes qui désirent s'exprimer.

Toute personne peut également transmettre des commentaires écrits concernant ce projet de règlement, par courriel à greffe@ville.delson.qc.ca ou par courrier à l'adresse suivante : 50, rue Sainte-Thérèse, Delson (Québec) J5B 2B2 ou encore dans la boîte aux lettres à l'hôtel de ville située à l'avant de l'hôtel de ville suivant la publication du présent avis jusqu'à la tenue de l'assemblée publique de consultation. Les questions et commentaires reçus seront soumis à la considération des membres du conseil à l'occasion de l'assemblée publique de consultation du 14 novembre 2023 à 19 h.

3. Les dispositions de ce projet de règlement visent à apporter des corrections spécifiques et nécessaires afin de :
 - a) Modifier l'article 3 afin de remplacer des dispositions du tableau relatives au territoire assujéti au plan d'implantation et d'intégration architecturale;
 - b) Modifier l'article 10 afin de remplacer des dispositions du tableau relatif aux demandes de permis et certificats assujettis au règlement;
 - c) Modifier l'article 13 afin de remplacer des dispositions relatives à la validation des objectifs et critères d'évaluation;
 - d) Modifier l'article 15 afin de remplacer des dispositions relatives à la recommandation du comité;
 - e) Modifier le chapitre 3 afin d'y intégrer des objectifs et critères applicables à la zone H-317-1;
 - f) Modifier le chapitre 9 afin d'y intégrer des objectifs et critères applicables à la zone M-122;
 - g) Modifier le chapitre 5 afin d'y ajouter au titre et description de la section 3, la zone I-426;
4. Une description détaillée des zones visées peut être obtenue au bureau de la soussignée à l'hôtel de ville.
5. Ce projet de règlement ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
6. Le projet de règlement n° 904-08 est disponible sur le site Internet officiel de la Ville de Delson au www.delson.ca dans la section « Avis publics ». Il peut également être consulté au Service des affaires juridiques et du greffe à l'hôtel de ville situé au 50, rue Sainte-Thérèse à Delson, durant les jours et heures habituels de bureau.

Donné à Delson, ce 30 octobre 2023.

Nadine Poissant
Greffière adjointe